LUTTE CONTRE LE CANCER, NOUVEAUX CHU...

Les explications du ministre de la Santé

«Le rôle de la santé dans le développement du pays : défis et enjeux» est le thème de la conférence animée, hier, par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière à l'Ecole nationale des sciences politiques d'Alger.

Salah Benreguia - Alger (Le Soir) - Abdelmalek Boudiaf est revenu d'une manière détaillée sur les différents changements, évolutions et mutations qu'a connus le secteur de la santé depuis l'indépendance.

D'ailleurs, le conférencier, en sériant les différentes réalisations enregistrées au fil des années, a fait savoir que l'Etat n'a pas lésiné sur les moyens aussi bien financiers qu'humains afin de permettre au système de santé d'être à la hauteur des aspirations des professionnels de la santé mais surtout des citoyens et malades. «Le secteur public de la santé possède actuellement près 4 000 médecins généralistes, 17 000 spécialistes et 120 000 paramédicaux», a-t-il indiqué d'emblée.

Dans le souci de faire bénéficier tous les citoyens des soins médicaux, un droit légal et constitutionnel, le ministère, aux dires de son premier responsable, a annulé, depuis l'année 2013, l'ouverture des postes budgétaires aux médecins et spécialistes dans les 17 wilayas du nord du pays et ce, dans l'objectif de les placer dans les Hauts-Plateaux et dans le sud du pays, deux régions qui accusent un déficit chronique en termes de couverture médicale.

«L'Etat a programmé la réalisation de 10 nouveaux centres hospitalo-universitaires (CHU) à travers le pays. Et pour faire face au déficit enregistré dans le paramédical, le ministère de la Santé a prévu, dans le cadre de l'actuel plan, la réalisation de 20 nouveaux instituts d'enseignement ou formation paramédicale», a fait savoir le ministre.

Photo : NewPress

Boudiaf préconise de faire bénéficier tous les citoyens des soins médicaux.

Evoquant les efforts consentis dans le cadre de la lutte contre le cancer, le ministre a fait savoir qu'en sus des centres anti-cancer (CAC), au nombre de 15, qui seront réceptionnés très prochainement, le ministère de tutelle a, depuis avant-hier, ouvert un cycle de formations au profit des médecins généralistes sur les tumeurs qui se déroule au niveau des centres anti-cancer.

Ces formations qui s'étaleront jusqu'en 2019 visent à toucher «le plus grand nombre» de généralistes exerçant à l'échelle nationale en vue «d'actualiser leurs connaissances et développer le diagnostic précoce» de cette maladie.

S'agissant du volet réglementaire juridique, l'année en cours verra l'élaboration de textes juridiques et organiques relatifs au fonctionnement des instituts nationaux spécialisés dans les maladies cardio-vasculaires, cancéreuses et rénales en renforçant la prise en charge sanitaire des citoyens des régions du Sud.

S. B.

45 000 nouveaux cas de cancer recensés annuellement en Algérie

Pas moins de 45 000 nouveaux cas de cancer, de tous types, sont recensés annuellement à travers le pays, a révélé, lundi à Ouargla, un cadre au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Une augmentation continue des cas de cancer a été enregistrée, au cours des dix dernières années, causant 24 000 décès, a précisé à l'APS le directeur de la formation continue au ministère de la Santé, Abdelkader Fiala, en marge de journées de formation de médecins généralistes dans la science des tumeurs.

Le taux de prévalence de la maladie est passé de 80 nouveaux cas pour 100 000 habitants en 1990 à 130 nouveaux cas pour le même nombre d'habitants en 2010, selon le même responsable qui a précisé que la moyenne d'âge de 54 ans (60 ans dans les pays développés) est la plus touchée par cette maladie. Les cancers des poumons, du colon, de la prostate et de la vessie sont les plus répandus chez les hommes en Algérie, avec un taux de 52,5 %, dont 15% de cancer des poumons.

Cette augmentation du cancer des poumons, qui est passé en Algérie de 11 à 20 nouveaux cas par an pour 100 000 hommes, durant la période de 1986 à 2010, est due à la consommation du tabac en premier lieu, suivie d'autres facteurs tels que l'âge, la nutrition et le niveau de vie.

Chez les femmes, les cancers du sein et du col de l'utérus sont les plus répandus, avec un taux de 40,45% et 12,5%, respectivement.

Selon les statistiques, 80% des cas de cancer sont découverts à un stade avancé et sont dans une phase de métastase, sachant que le dépistage précoce, en première et deuxième phase, permet une espérance de vie au malade de 5 à 10 ans.

La réussite du plan national de lutte contre le cancer 2015-2019 est tributaire de la mobilisation de l'ensemble des acteurs dans le domaine, à leur tête les médecins généralistes qui sont les premiers à dépister les cas de cancer, selon M. Fiala.

Une importance particulière est accordée dans ce plan à la formation des médecins généralistes, pour actualiser leurs connaissances et renforcer leur formation de base, afin d'être au diapason des nouveautés dans le domaine de la santé, a souligné le même responsable.

Une trentaine de praticiens prennent part, durant 10 jours, à cette session de formation, la première du genre, qui se poursuivra, à raison d'une session par mois, pour toucher tous les médecins généralistes praticiens dans les secteurs public et privé, à travers les wilayas d'Ouargla, Tamanrasset, Illizi, Ghardaïa et Laghouat.

Cette initiative s'inscrit, selon les organisateurs, dans le cadre de l'application du septième axe stratégique dans le cadre du plan national de la lutte anti-cancer 2015-2019, consistant à renforcer la formation et la recherche dans le domaine du cancer, notamment en ce qui concerne le premier chapitre qui vise à offrir une formation théorique et pratique aux médecins généralistes.

APS

SUITE À UNE CONVENTION AVEC LA PROTECTION CIVILE

Algérie Télécom forme ses employés aux premiers secours

Algérie Télécom a décidé de former ses employés aux gestes de premiers secours. L'entreprise a signé hier une convention avec la direction générale de la Protection civile, chargée de cette formation.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Plus de 4 000 personnes décèdent annuellement sur nos routes et les accidents domestiques causent tout autant de victimes. Plusieurs personnes décèdent faute de l'arrivée des secours à temps. Combien de vies auraient pu êtres sauvées si l'on était nombreux à s'être formés aux gestes de premiers secours ?

Former aux gestes qui sauvent est une mission que la direction générale de la Protection civile s'est donnée depuis quelques années. C'est dans ce cadre qu'une convention a été signée hier entre l'entreprise Algérie Télécom et la direction de la Protection civile. L'entreprise a ainsi décidé de former son personnel à dispenser les gestes de premiers secours. Le P-dg d'Algérie Télécom, Azouaou Mehmel, a indiqué que son entreprise a déjà initié une formation similaire au profit des équipes qui se déplacent pour pouvoir agir en cas d'accident sur la route ou sur les chantiers.

Algérie Télécom a décidé, dit-il, d'élargir cette formation aux gestes de premiers secours à l'ensemble de ses employés, au niveau central, ainsi que ceux des 13 délégations régionales des télécommunications que compte l'entreprise à travers tout le pays. «A travers cette initiative, nous voulons démontrer que beaucoup de choses peuvent être faites dans l'entreprise et cette convention va au-delà des objectifs de prévention des risques professionnels et de sauvegarde de la ressource humaine de l'entreprise, car l'employé d'Algérie Télécom est avant tout le citoyen qui peut sauver des vies chez lui ou dans la rue, après avoir acquis la formation adéquate auprès des éléments de la Protection civile», a souligné Mehmel qui dit que son entreprise veut aussi contribuer à diminuer le nombre d'accidents de circulation.

De son côté le colonel Lahbiri, directeur général de la Protection civile a rappelé que son institution accorde une grande importance pour inculquer la culture de la prévention des risques.

La Protection civile, a indiqué le colonel Achour, chargé de l'information, a formé depuis 2010, début de l'opération, «un secouriste dans chaque famille» 36 000 secouristes. Selon lui, la Protection civile intervient en moyenne dans 2 800 interventions quotidiennement. «Nous avons été beaucoup sollicités depuis ces trois dernières années», a-t-il souligné.

Le colonel Achour estime que le citoyen est un maillon qui complète la chaîne de secours et il pourra éviter l'aggravation de la situation en cas d'accidents avant l'arrivée des secours.

S. A.

125 000 abonnés à la 4G

Selon le P-dg d'Algérie Télécom, l'offre internet 4G compte 125 000 abonnés depuis son lancement il y a une année. Un nombre qui dépasse les prévisions de l'entreprise, qui a tablé sur un nombre de 100 000 abonnés.

Azouaou Mehmel a expliqué, hier, qu'après cette première phase d'évaluation, Algérie Télécom s'apprête à lancer, d'ici fin mars, la deuxième phase de la commercialisation de la 4G et généraliser ainsi cette offre à travers tout le territoire national.

Selon ce responsable, il n'existe pas de pénurie de modem dédié à la 4G mais il y a eu «saturation». Le nombre d'abonnés internet ADSL, quant à lui, est de 1,6 million.

S. A.

BOUMERDÈS

Le ministre de l'Agriculture ouvre la conférence nationale des jeunes agriculteurs

En dépit de la cherté des produits agricoles rendus inabordables pour les petites bourses, Abdelwahab Nouri le ministre de l'Agriculture et du Développement rural n'y voit que du positif dans les résultats de son secteur.

Devant les jeunes agriculteurs venus de 35 wilayas pour participer à leur conférence qui se déroule actuellement à Boumerdès, le ministre cite quelques chiffres pour positiver son intervention. Selon lui, l'Algérie a produit 50 millions de quintaux/an de pomme de terre. Il omettra, néanmoins, le prix actuel de ce fécule qui tourne autour de 100 dinars le kilo.

Le ministre rappellera, en outre, à son auditoire que l'Algérie a produit l'équivalent de 35 milliards de dollars en produits agricoles et que 70% de la consommation des Algériens est une production algérienne.

En matière d'investissement, il affirmera que 60% des candidats aux crédits et subventions Ansej choisissent le créneau agricole. Dans le même sillage de l'investissement, il a réitéré l'engagement du gouvernement de distribuer notamment au sud du pays avant 2019 ou au plus tard en 2020, 1 000 000 d'hectares de terres irrigables.

Pour rappel, le ministre s'est déplacé jusqu'à Boumerdès pour présider l'ouverture des journées (16 et 17 mars) nationales de jeunes fellahs.

Invités par la Chambre locale de l'agriculture, ces jeunes sont venus de plusieurs wilaya pour échanger leurs expériences dans le domaine de la production agricole et, éventuellement, créer des instances qui peuvent devenir des appuis à leurs échanges futurs.

Abachi L.